

L'U. N. R. annonce quasi-officiellement élections législatives au printemps après dissolution de l'Assemblée

Un nouveau système de truquage électoral est à l'étude : 30 % des voix donneraient les trois-quarts des sièges

PARIS. — Depuis plus d'un mois, nous avons fait état de différentes informations provenant directement de l'entourage de de Gaulle et laissant entendre que l'Assemblée Nationale actuelle n'irait pas à son terme (fin 1963) et serait dissoute.

Ces informations viennent, en quelque sorte, d'être officialisées. Le « Courrier du Parlement », organe de l'U.N.R., affirme dans son dernier éditorial : « Les élections du printemps de 1962 — plus que probables à notre avis — dominent désormais la vie politique ».

Mais nous avons déjà montré que des contacts, des rencontres, des déclarations ont révélé que l'Élysée — directement — avait ouvert la préparation d'une campagne électorale. C'est ainsi que Pierre Lefranc, l'un des conseillers de de Gaulle pour les « affaires intérieures » a été chargé de préparer des projets. L'un consisterait, rappelle-t-on, à faire en sorte que de Gaulle puisse jouer un rôle très actif en donnant ouvertement son patronage à un regroupement général des gaullistes.

Cette Union Gaulliste comprendrait l'U.N.R., l'U.D.T. (gaullistes dits de gauche) et l'Association pour le soutien du général de Gaulle (Association créée au moment du premier référendum plébiscite). La majorité des dirigeants de l'U.N.R. estiment cependant que si d'autres gaullistes veulent se joindre à eux, il leur suffit d'adhérer purement et simplement à leur mouvement.

Ce qui préoccupe l'U.N.R., c'est surtout le mode de scrutin. Debré a chargé plusieurs membres de son cabinet du soin d'examiner une ré-

forme de la loi électorale. L'U.N.R. ne cache pas que « le scrutin d'arrondissement ne correspond plus à la situation actuelle ».

Aussi, prépare-t-on un autre truquage électoral. C'est ainsi que le « Courrier du Parlement » vante les mérites d'un scrutin de liste majoritaire à un seul tour. Il écrit avec un tranquille cynisme qui n'appelle aucun commentaire : « Dans ces conditions, une formation du centre donnant son appui au gouvernement s'adjugerait 75 % des sièges avec seulement 30 % des voix. L'éparpillement des opposants le permet. Faut-il se scandaliser ? Nullement. En effet, les élections ne servent pas à photographier l'opinion, mais à dégager la volonté du pays ».

L'organe officiel de l'U.N.R. écrit en conclusions : « Les observateurs politiques savent que des formations et des hommes s'emploient à se regrouper dans cette perspective ».

Effectivement, des pourparlers seraient en cours entre certains dirigeants de l'U.N.R., M.R.P. et Indépendants.

**HIER
PROBLEMES SOCIAUX
A L'ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL DES MINISTRES
MAIS PAS DE DECISIONS
PARIS. — M. de la Malène,**

rendant compte hier à la presse des travaux du Conseil des Ministres a été particulièrement discret sur les problèmes économiques et sociaux qui étaient placés en tête de l'ordre du jour. Il n'a fait que signaler brièvement une analyse « de caractère général » faite par M. Debré au sujet de la situation économique et financière.

« Il a, notamment, été question a-t-il dit, de mesures concrètes concernant par exemple le secteur nationalisé.

« Le problème s'intégrera dans l'ensemble du problème. En effet, dans les trois semaines qui viennent les conseils des ministres examineront les diverses mesures qui sont arrêtées et qui sont destinées à favoriser l'exécution du quatrième plan ».

Ainsi les ministres ont donc bien discuté des problèmes sociaux mais n'ont pris encore aucune mesure concernant les revendications du secteur nationalisé.

Le général de corps aérien Puget est nommé chef d'Etat-Major général de la défense nationale, en remplacement du Général Olié.